

PREMIÈRE ANNÉE DE SANTÉ

PASS - LICENCE PARCOURS D'ACCÈS SPÉCIFIQUE SANTÉ

L.AS - LICENCE ACCÈS SANTÉ



60 ECTS
1 AN



UFR3S

Département de Médecine
pour les enseignements en
santé

Campus Santé
Pôle Formation du
département médecine
Metro : CHU Eurasanté

et dans les locaux des licences
concernées pour les UE
d'ouverture en PASS et les
enseignements hors santé
des L.AS.

Responsables pédagogiques

- M. Steve LANCEL
- Mme Réjane PAUMELLE-LESTRELIN

Contact administratif

pass@univ-lille.fr
03.20.62.69.00

Capacité d'accueil :

Capacités d'accueil limitées
*Formation sélective (voir critères
sur Parcoursup)

Option

Accès santé

Organisation des études

1 an organisé en 2 semestres
12 semaines de cours par
semestre pour le PASS

Régimes d'étude

Formation initiale

Langue d'enseignement

Français

Stages

Non sauf UE Sciences infirmières

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les licences relatives à la première année de santé, PASS ou L.AS, offrent une préparation à tous les étudiants qui désirent faire des études de médecine, de maïeutique (sage-femme), d'odontologie, de pharmacie et de masso-kinésithérapie

LES + DE LA FORMATION



Le Tutorat proposé par l'Association du tutorat lillois pour l'accès aux études de santé (ATLAS) est le seul dispositif d'accompagnement pour les PASS et les L.AS qui soit soutenu par l'UFR3S et l'Université de Lille.

Les séances sont encadrées par des étudiants des années supérieures, sélectionnés par les enseignants responsables des matières. Il s'agit d'un soutien destiné à gérer le stress et à fournir une aide méthodologique faite de conseils, de moyens mnémotechniques. Il permet également de gérer de façon efficace son emploi du temps, sa prise de notes, et ses révisions. Les séances permettent de revoir le cours à l'aide de fiches résumés, d'en comprendre les applications, de s'entraîner aux QCM, aux questions rédactionnelles et aux schémas d'anatomie. Les fiches résumés et QCM proposés par les tuteurs sont relus et corrigés par les enseignants effectuant les cours et les questions d'examen.

Les séances permettent aussi de transmettre des trucs et astuces, et des conseils méthodologiques afin de mieux réussir les épreuves.

Des examens blancs avec classement sont également mis en place régulièrement afin de se positionner et de voir son évolution au cours de l'année.

En savoir plus : <https://ufr3s.univ-lille.fr/tutorats-pass-las>

PASS - LICENCE PARCOURS D'ACCÈS SPÉCIFIQUE SANTÉ

- 1 an de formation organisé sur 2 semestres.
- 12 semaines de cours par semestre.
- Pas de stage sauf pour l'UEO Sciences infirmières

13 options de mineure d'ouverture pour le PASS sont proposées au sein de l'Université de Lille :

- chimie ;
- droit (enseignement à distance) ;
- économie / gestion ;
- mathématiques ;
- philosophie ;
- physique ;

- physique / chimie ;
- psychologie ;
- sciences de la vie ;
- sciences du médicament et des produits de santé ;
- sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ;
- sciences sanitaires et sociales ;
- sciences infirmières.

Attention :

le choix d'UE d'ouverture en PASS vous engage ! Il n'est pas possible d'en changer une fois votre vœu validé.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 1 : Mobiliser les concepts fondamentaux dans le domaine des sciences biologiques, médicales et humaines pour situer les problématiques de santé

- Chimie et biochimie générale 43,5 heures
- Biologie cellulaire et histologique 35 heures
- Biophysique 34 heures
- Anatomie 25,5 heures
- Pharmacologie 20 heures
- SSH, communication et anglais 52 heures

Semestre 2 : Mobiliser des concepts transversaux dans le domaine des sciences biologiques et médicales pour situer les problématiques de santé

- Biomarqueurs & génétique moléculaire 30 heures
- Biophysique appliquée 26 heures
- Biostatistiques 28 heures

et au moins 2 choix parmi les 3 UE suivantes :

- Biologie de la reproduction, embryologie 15 heures
- Biologie cellulaire approfondie 23 heures
- Médicaments et produits de santé 22 heures

Semestre 2 : Mobiliser les connaissances fondamentales dans le domaine des professions de la santé pour élaborer son projet professionnel

et au moins 1 choix de filière parmi les 5 ci-dessous :

- Module médecine Anatomie spécialisée 51 heures
- Module maïeutique 36,5 heures
- Module odontologie 33,5 heures
- Sciences pharmaceutiques 46,5 heures
- Module kinésithérapie 45 heures

CONSEILS POUR BIEN PRÉPARER VOTRE RENTRÉE

- Avoir de bons résultats dans le domaine des sciences
- Être capable de travailler de manière autonome tout en gardant une ouverture au travail collaboratif
- Avoir des qualités humaines et relationnelles
- Connaître ses compétences et ses atouts pour bien choisir la voie d'accès qui vous convient

ET APRÈS

- Accès à 5 filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, et kinésithérapie
- En cas de réussite à la procédure d'admission, la poursuite d'études s'effectue naturellement au sein des filières santé.
- Le **redoublement est non autorisé** en PASS.
- Tous les étudiants ont au maximum 2 candidatures d'accès aux études de santé.
- En cas de validation du PASS (Obtention de 60 ECTS) mais de non-admission en études de santé : poursuite d'études possible en L.AS 2 de la même Mention que l'option d'ouverture suivie, pour utilisation éventuelle de la 2^e candidature
- En cas de changement complet d'orientation, une poursuite d'études peut être envisagée dans d'autres formations (vœux à effectuer via la plateforme Parcoursup, durant le calendrier dédié).

L.AS - LICENCES ACCÈS SANTÉ

- La majorité des enseignements se font dans le domaine de la licence
- 4 jours dans la composante de rattachement de la L.AS
- 1 jour en santé

11 L.AS proposées à l'Université de Lille

- Droit
- Économie et management
- Mathématiques, économie, finance (MIASHS)
- MPCSI - Mathématiques Physique Chimie Sciences de l'ingénieur
- Psychologie
- Sciences de la vie

- Sciences de l'information et du document
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
- Sciences pour la santé
- Sciences sanitaires et sociales
- Sociologie quantitative

2 L.AS à l'Université Polytechnique Hauts-de-France

- Sciences de la vie - Biotechnologies & agroalimentaire (site de Cambrai)
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

CONTENU DE LA MINEURE SANTÉ DE NIVEAU 1

Semestre 1 : Mobiliser les concepts fondamentaux dans le domaine des sciences biologiques et des métiers de santé pour situer les problématiques de santé

- | | |
|--|-----------|
| • SSH - Métiers et systèmes de santé Numérique en santé | 29 heures |
| • Sciences fondamentales pour la santé <i>Biochimie & Biologie moléculaire, Biologie Cellulaire, Biophysique</i> | 36 heures |

Semestre 2 : Mobiliser les connaissances fondamentales dans le domaine des professions de la santé pour élaborer son projet professionnel

- | | |
|--|-----------|
| • Sciences pour la santé <i>Histologie, physiologie, pharmacologie</i> | 30 heures |
|--|-----------|

au moins 1 choix de filière parmi les 5 ci-dessous :

- | | |
|--------------------------------|-----------|
| • Anatomie médicale | 36 heures |
| • Sciences pharmaceutiques | 36 heures |
| • Sciences odontologiques | 34 heures |
| • Sciences pour la maïeutiques | 26 heures |
| • Sciences en kinésithérapie | 36 heures |

ET APRÈS

LE CONTENU DE LA MINEURE SANTÉ DE NIVEAU 2 SERA :

Semestre 3 : Mobiliser des concepts transversaux dans le domaine des sciences biologiques et médicales pour situer les problématiques de santé

au moins 1 choix de filière parmi les 4 ci-dessous :

- | | |
|---|-----------|
| • Découverte des médicaments et produits de santé | 17 heures |
| • Sciences pharmaceutiques complémentaires 1 | 12 heures |
| • Embryologie médicale | 15 heures |
| • SSH (Santé, société et humanité) | 12 heures |

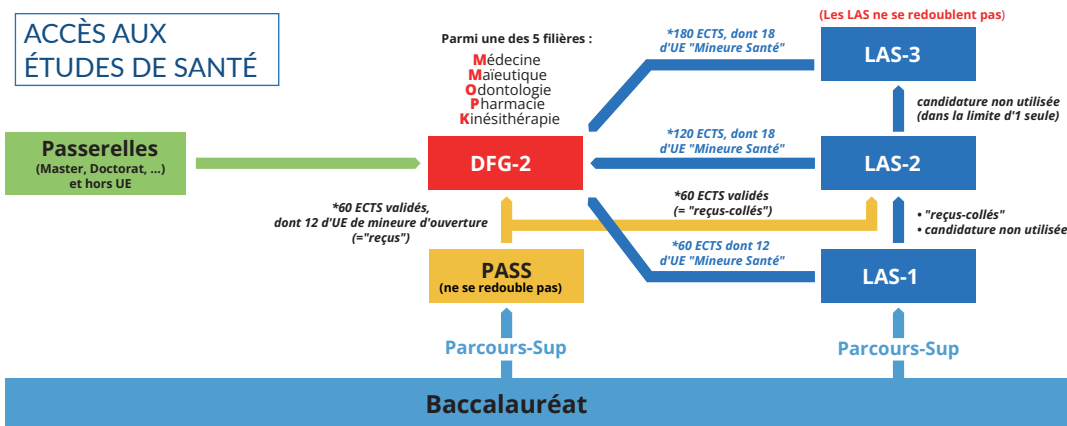
Semestre 4 : au moins 1 choix de filière parmi les 5 ci-dessous :

- | | |
|--|-----------|
| • Anatomie médicale complémentaire | 30 heures |
| • Sciences pharmaceutiques complémentaires 2 | 24 heures |
| • Sciences odontologiques complémentaires | 30 heures |
| • Sciences pour la maïeutiques complémentaires | 25 heures |
| • Sciences en kinésithérapie complémentaires | 22 heures |

EN SAVOIR PLUS

- En cas de réussite à la procédure d'admission, la poursuite d'études s'effectue naturellement au sein des filières santé.
- Tous les étudiants ont au maximum 2 candidatures d'accès aux études de santé.
- En cas de validation de la L.AS (obtention de 60 ECTS) mais de non-admission ou non-candidature en études de santé : poursuite d'études possible en L.AS 2 de la même Mention, pour utilisation éventuelle de la 2^e candidature.
- Une L.AS ne se redouble pas. Le redoublement sera possible en L1 de la même Mention.

ORGANISATION DES ÉTUDES DE SANTÉ



* DFG = Diplôme de Formation Générale - ECTS = European Credits Transfer System - UE = Unité d'Enseignement

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

COMPÉTENCES VISÉES

- Mobiliser les concepts fondamentaux dans le domaine des sciences biologiques, médicales et humaines pour situer les problématiques de santé
 - en intégrant le caractère multidisciplinaire des sciences de la santé,
 - pour affiner son projet professionnel personnel.
- Mobiliser des concepts transversaux dans le domaine des sciences biologiques et médicales pour situer les problématiques de santé :
 - en appliquant ses connaissances en sciences biologiques,
 - en maîtrisant des disciplines communes à plusieurs filières de santé.

- Mobiliser les connaissances fondamentales dans le domaine des professions de la santé pour élaborer son projet professionnel :
 - en maîtrisant des disciplines approfondies spécifiques à une filière de santé.
- Acquérir des savoirs théoriques dans les disciplines citées dans les listes d'enseignements

SAVOIR-ÊTRE

- Savoir mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques et faire preuve d'endurance.
- Travailler de façon autonome mais pouvoir s'intégrer à un collectif de travail.
- Faire preuve de réelles qualités humaines et d'empathie.

MODALITÉS D'ACCÈS

LICENCE 1

Pour les *Élèves de terminale ou étudiants en réorientation, les personnes de nationalité française titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissants de l'Union européenne ou pays assimilés*

> **Demande d'admission sur la plateforme nationale Parcoursup à partir du 19 janvier 2026 et le 12 mars 2026 :**
RDV sur <https://www.parcoursup.fr/>

Pour les *personnes de nationalité étrangère (hors ue et assimilés)* > **RDV sur <https://international.univ-lille.fr/>**
 Formation sélective : retrouvez sur Parcoursup les critères d'analyse des candidatures.

LICENCE 2 & 3

Retrouvez toutes les modalités sur <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater>